



**Courrier électronique envoyé le vendredi 3 mars 2017 à Madame Karine Jacquemart,
directrice générale de Foodwatch France**

Chère Madame,

La lettre que nous vous avons adressée le 24 janvier 2017 avait pour objectif de nouer un dialogue constructif avec votre association et de répondre aux préoccupations que vous exprimez.

Suite à cette lettre, vous avez lancé une pétition dans laquelle vous avez fait le choix de ne pas reprendre nos éléments précis de réponse, et nous le regrettons.

Nous ne pouvons donc que vous confirmer que nous ne partageons en aucun cas votre analyse et que nous considérons que la présentation, sur l'emballage, des informations relatives au contenu de notre produit Danonino est loyale et transparente vis-à-vis des consommateurs.

La représentation graphique stylisée de fruits sur les emballages de notre fromage blanc aromatisé Danonino est destinée à informer le consommateur au sujet du goût des produits.

Cette représentation est par ailleurs accompagnée de la mention « *saveur* » qui est très apparente et à proximité immédiate de la représentation graphique stylisée des fruits. A cela s'ajoute que la dénomination de vente est formulée de manière parfaitement explicite : « *fromage blanc sucré aromatisé, enrichi en calcium et en vitamine D* ». La liste des ingrédients présente sur l'emballage de notre produit fournit en outre une information détaillée au sujet de l'ensemble des ingrédients utilisés dans le produit et indique clairement la présence d'« *arômes naturels* ».

Cette présentation des emballages suit les dispositions de la norme AFNOR NF V 04-600 élaborée conjointement avec différentes parties prenantes dont des représentants de consommateurs, la DGCCRF et la Direction Générale de l'Alimentation. Eclairer de façon pertinente le consommateur et le guider dans son choix est la raison d'être de cette norme AFNOR. Cette présentation des emballages est courante sur le marché de l'alimentation et permet aux consommateurs de mieux se repérer dans leurs actes d'achats.

Nous sommes par principe très sensibles à votre interpellation et à celle de nos consommateurs. Le dialogue avec nos parties prenantes et nos consommateurs est au cœur de notre travail au quotidien et nous faisons évoluer régulièrement nos produits.

Nous avons comme vous le souci constant d'écouter et de comprendre les attentes nouvelles des consommateurs. Nous sommes toujours à votre disposition pour dialoguer.

Je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de ma considération respectueuse.

Laurence Peyraud

Secrétaire Générale France